

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 104 publiant à la Cote Français des somalis et dépendances.

n° 104

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 février 1941

Numéro JO
n° 531 du 28/02/1941

Date du numéro
28 février 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septem bre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu le radiogramme-circulaire n° 32 du 10 février 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est publié à la Côte française des Somalis et dépendances, l'acte constitutionnel n° 7 en date du 27 janvier 1941.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré communiqué et publié après avoir donné lieu à des mesures de publicité ext raordinaires.

NOUAILHETAS.